

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR TRAVAUX DE MINIME IMPORTANCE

Aucuns travaux ne doivent commencer avant la délivrance de l'autorisation (taxe CHF 100.--)

Localisation de l'objet concerné par les travaux	
Adresse :	Parcelle en PPE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
N° parcelle :	N° ECA :
Propriétaire(s) du bien-fonds (destinataire de la facture)	
Nom(s) Prénom(s) :	N° tél. :
Adresse :	E-mail :
Auteur du projet (si différent propriétaire(s))	
Nom(s) Prénom(s) :	N° tél. :
Société :	E-mail :
Adresse :	NPA/Localité :
Entreprise chargée des travaux	
Nom(s) Prénom(s) :	N° tél. :
Société :	E-mail :
Adresse :	NPA/Localité :
Nature des travaux	
<input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Transformation <input type="checkbox"/> Construction nouvelle <input type="checkbox"/> Aménagements extérieurs	
Description détaillée des travaux envisagés	
Abattage d'arbres ou haies :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Toute demande doit être adressée au Service de l'urbanisme, accompagnée des documents suivants :

- Formulaire de demande complet
- Plan de situation, extrait cadastral (éch. 1/500) ou photo aérienne ([guichet cartographique](#), Google maps, etc.) avec mention de l'emplacement
- Plan détaillé du projet, mentionnant les dimensions, les matériaux (plans, coupes, élévations, images ou prospectus) nécessaires à la compréhension du projet
- Diagnostic amiante pour les bâtiments construits avant 1991.

Des documents complémentaires peuvent être demandés ; selon la nature et l'impact des travaux projetés une procédure d'enquête publique pourrait être exigée.

Signature(s) :	
Propriétaire(s) :	
Administrateur PPE :	
Auteur du projet :	
Épalinges, le	